

(en application de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau)

Gestion des eaux dans le cadre du renouvellement des canalisations pour eaux pluviales et mixtes dans la rue de l'Eglise à Huncherange.

Il est porté à la connaissance du public que l'Administration de la gestion de l'eau a été saisie d'une demande d'autorisation No. EAU/AUT/24/0792- R26.1 de la part de l' Administration Communale de Bettembourg dans le cadre du renouvellement des canalisations pour eaux pluviales et mixtes dans la rue de l'église à Huncherange.

La commune de Bettembourg en a été informée par courrier électronique du 23 juillet 2026.

Fait à Bettembourg, le 24 juillet 2026

Jessica LOEVEN
Secrétaire Communale p.d.



Josée LORSCHÉ
Bourgmestre p.d.

